



Déclaration préalable au CSA Ministériel du MASA du 15 mai 2023

Réforme des retraites

Toujours uni·e·s, nombreux, nombreuses et déterminé·e·s pour le retrait et pour le progrès social !

2,3 millions de jeunes, de salarié·e·s et de retraité·e·s ont défilé partout en France, faisant du 1er mai 2023 un des plus importants de notre histoire sociale et depuis plus de 4 mois ce sont plus de 20 millions de manifestant·e·s qui ont défilé dans les rues pour faire échec à cette réforme des retraites injuste et anti sociale.

Malgré cela l'exécutif a enchaîné les passages en force : refus de recevoir les syndicats, utilisation du 49-3, promulgation immédiate malgré la censure partielle du conseil constitutionnel... La décision du Président de la République de maintenir sa réforme malgré l'opposition quasi-unanime de la population crée une défiance profonde. L'Élan commun dénonce, une nouvelle fois, solennellement, ces décisions autoritaires qui ajoutent à la crise sociale une crise démocratique. Il dénonce les violences à l'encontre des manifestants et les interdictions de manifester.

La lutte continue et le 8 juin l'Assemblée Nationale pourra enfin se prononcer sur cette proposition de loi sur cette réforme des retraites.

Dans ce cadre, l'Élan commun appelle à multiplier les initiatives avec notamment une nouvelle journée d'action commune, de grèves et de **manifestions le 6 juin** prochain permettant à l'ensemble des salarié·e·s de se faire entendre des parlementaires.

Parallèlement et dans le périmètre ministériel, de nombreuses inquiétudes des agent·e·s s'expriment.

Nos organisations sont soucieuses de l'intérêt des agent·es qu'elles représentent ont des propositions à formuler. C'est pourquoi elles siègent ce jour. Néanmoins, la défiance est profonde. Le monologue social doit cesser car on a rarement raison tout seul !

Le dialogue ne pourra être rétabli que si les préoccupations des salarié·e·s sont enfin prises en compte, en matière de salaires, de conditions de travail, de santé au travail, de démocratie sociale, d'égalité F/H et d'environnement notamment. Et à ce jour, les conditions d'un réel dialogue social sont loin d'être réunies : déclarations à l'emporte-pièce qui fragilisent des agent·e·s du ministère, dossiers traités en urgence, courriels nombreux demeurés sans réponse laissant des personnels dans l'ignorance ou l'incertitude, etc.

A titre d'exemple et nous aurons certainement l'occasion d'y revenir et d'en évoquer d'autres lorsque nous aborderons les points à l'ordre du jour et les questions diverses :

Le gouvernement et le ministère de l'Agriculture envisage de mettre en place dans l'enseignement agricole un « Pacte enseignant » qui augmente leur temps de travail, dérègle leurs activités et constitue *de facto* une attaque sans précédent du statut de la fonction publique sous couvert de « revalorisation salariale ». De même, le Président de la République entend imposer une réforme de la voie professionnelle dans l'urgence dont nous avons déjà dénoncé unanimement les dangers pour les élèves et les personnels.

De la même façon, les propos récents du ministre ont profondément heurté les agent·e·s de l'Anses et bien au-delà toute personne attachée à la Santé publique. Pour rappel, cette agence chargée de fournir aux autorités compétentes une expertise pluridisciplinaire, indépendante et scientifique (selon le communiqué gouvernemental de 2010) a été créée afin d'éviter de nouvelles catastrophes sanitaires alimentaires et environnementales. Aujourd'hui, le ministre remet publiquement en cause son fonctionnement. Il évoque pour cela la souveraineté alimentaire, mais la défend-il réellement ? Nous répondons : NON ! Car cela consisterait à anticiper et accompagner les évolutions nécessaires du secteur agricole auprès des acteurs eux-mêmes et non de le freiner à tout prix, souhaitant imposer un nivellement européen par le bas. Entre les velléités de réduire au minimum les contraintes dans la réglementation environnementale et les passe droits dans son application (demande à l'OFB de ne pas contrôler les arboriculteurs sur les non respects de la réglementation). Tout cela relève d'un système cohérent : imposer un faux dilemme entre protection du secteur agricole et celle de l'environnement afin de promouvoir une vision toujours plus productiviste qui est justement la cause de ces problématiques ! Quand les Françaises et les Français

demandent une pause sur la réforme des retraites, le président de la République, lui, vient de réclamer une pause sur l'écologie via une « pause réglementaire » sur les normes environnementales... Un ministre se doit de défendre l'intérêt commun, celui des citoyens et des citoyennes et *in fine* des européen·ne·s et non d'être le VRP d'organisations professionnelles agricoles qui préfèrent une vision court-termiste de l'agriculture où l'environnement passe au second plan...Les inquiétudes suscitées par le rebond de la grippe aviaire dans certaines régions ne font que renforcer cet enjeu.

Concernant la condamnation récente de l'État pour insuffisance des contrôles permettant de prévenir la maltraitance animale en abattoir, le ministère a réagi en indiquant dans un communiqué de presse que « l'amélioration du bien-être animal et la lutte contre la maltraitance animale étaient « des priorités de l'exécutif»... De la parole aux actes, il y a un fossé. Le ministère a tout simplement oublié ses personnels. En effet, depuis des mois, nos organisations syndicales alertent sur ces situations, sur les conditions de travail des agent·e·s qui ne leur permettent pas de réaliser les contrôles dans de bonnes conditions, sur le manque d'attractivité de ces postes !

Sur tous ces sujets, nous vous demandons de prendre enfin en considération les propositions des organisations syndicales. Nous jugerons aux actes !